



Appel d'offres

Termes de référence

Renforcer le référentiel ODD des coopérations décentralisées

Date limite de dépôt des candidatures

Dimanche 30 mai 2021

Avec le soutien de



Pourquoi une action internationale des collectivités française

↘ Page 3

Présentation de Cités Unies France et de son projet stratégique

↘ Page 4

Historique de la construction du présent appel d'offre

↘ Page 5

Projet dans lequel s'inscrivent les présents termes de référence

↘ Page 6

Périmètre des présents termes de référence

↘ Page 8

Montant maximum de la mission

↘ Page 9

Expériences attendues des soumissionnaires

↘ Page 9

Modalité contractuelle pour le contrat cadre

↘ Page 9

Organismes éligibles

↘ Page 10

Processus de sélection

↘ Page 10

Calendrier

↘ Page 10

Liste des annexes

↘ Page 11

Pourquoi une action internationale des collectivités territoriales françaises ?

L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) s'est toujours inscrite dans les enjeux mondiaux : jumelages dans un contexte de reconstruction post seconde guerre mondiale, liens avec les pays ayant accédé à leur indépendance, solidarité avec les peuples du « Tiers Monde », coopération décentralisée, échanges économiques etc. L'AICT, dont la coopération décentralisée, s'est ainsi continuellement adaptée aux défis de son époque, avec un fil rouge : une volonté de solidarité entre les peuples, d'ouverture sur l'extérieur et de rayonnement des collectivités françaises à l'international.

Car il n'y aura pas de développement durable sans collectivités territoriales engagées.

Dans les défis mondiaux du 21^{ème} siècle (transition énergétique, transition démographique, transition urbaine, crises politiques et migratoires, accès aux services de base, décentralisation...), les Etats et les grandes organisations internationales appellent à une action puissante et coordonnée des collectivités territoriales. Ceci est résumé par le terme de « localisation des Objectifs de Développement Durable », qui consiste à promouvoir la pleine intégration des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'agenda 2015 - 2030.

Sur tous ces sujets, les collectivités territoriales disposent d'une expérience et d'une expertise :

- Elles sont au contact le plus direct de ces défis et des populations (emploi, accueil de migrants, catastrophes climatiques, urbanisation croissante, besoins de mobilité, fracture numérique, ...);
- Elles ont accumulé une expertise et une expérience sur la mise en œuvre d'actions contribuant au développement durable dans leur rôle d'opérateurs de services publics ;
- Elles contribuent très directement au développement durable de leur territoire notamment via le soutien au développement économique (emploi, aide à l'implantation des entreprises...).

Les collectivités territoriales françaises ont donc une expérience à faire valoir, mais aussi à apprendre de leurs homologues étrangers qui sont souvent aux avant-postes des grands dérèglements mondiaux, obligées d'innover pour apporter des solutions rapides (souvent peu coûteuses). Cet engagement des collectivités françaises peut prendre des formes diverses : initiatives individuelles, projets portés par des groupements de collectivités, partenariats avec des pôles de compétitivités, des entreprises, des universités, des ONG ; montage et portage de projets dans le cadre des appels à projets des bailleurs de fonds (DAECT, AFD, Caisse des Dépôts, Union européenne, banques de développement régionales...).

L'action territoriale des collectivités françaises est aussi un maillon essentiel du rayonnement de la France et de ses territoires (rayonnement culturel, politique, technique, économique, ...). En ce sens, l'AICT est donc un démultiplicateur de la diplomatie et de l'influence de la France, pour qui les ODD sont une priorité.

Mais l'AICT va au-delà d'une stricte dimension diplomatique classique. Les territoires sont en compétition, nationalement et à l'échelle mondiale (implantations de grands groupes industriels, d'agences européennes, de sièges internationaux, tourisme, organisation d'événements...). Pour une collectivité territoriale, ne pas s'engager dans une forme ou une autre d'action internationale revient à prendre le risque de « disparaître des radars », a fortiori dans un contexte de montée en puissance des grandes métropoles.

Mission de Cités Unies France

Cités Unies France est la tête de réseau, transpartisane et multi-niveaux, de toutes les collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale.

Sa mission est d'accompagner l'ensemble des collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre d'une action internationale (Action Internationale des Collectivité Territoriales - AICT), au service de leur ouverture internationale, de leur rayonnement, de leur attractivité, et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques.

S'appuyant sur la force de son réseau d'adhérents, de son équipe de professionnels et de la confiance de ses partenaires français et internationaux, CUF mobilise les expertises, les partenaires et les financements permettant aux collectivités d'amplifier leur action internationale autour des enjeux du développement durable (ODD).

Plus spécifiquement, la mission de Cités Unies France se décline autour de quatre activités :

- Aider les collectivités à valoriser leur actions à tous les niveaux : local, national et international
- Accompagner l'internationalisation des territoires autour des grands défis planétaires (ODD)
- Co-construire des projets innovants avec les adhérents et partenaires
- Permettre au plus grand nombre de collectivités de s'engager dans l'AICT

Projet stratégique de Cités Unies France pour la période 2018 – 2022

Cités Unies France (CUF) renforce son rôle de tête de réseau des collectivités engagées dans l'action internationale notamment en exerçant de manière plus puissante son action de plaidoyer auprès des autorités françaises, des bailleurs de fonds français et internationaux et des grandes organisations internationales onusiennes, au sein et avec CGLU et Platforma. Ce rôle d'élaboration du plaidoyer s'inscrit de manière plus nette dans la manière de faire vivre le réseau d'adhérents et de partenaires, qui seront à l'avenir largement associés à son élaboration.

Ainsi, dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Cités Unies France rénove en profondeur son organisation et ses modes de faire afin de :

- Renforcer la proximité avec ses adhérents et partenaires,
- Développer les services qui donnent du sens à leur engagement au sein ou auprès de CUF.

Ceci se traduit par six priorités stratégiques pour la période 2018 – 2022 (voir annexe) :



1. Développer un plaidoyer puissant qui légitime et facilite l'action internationale des collectivités
2. Renforcer la proximité de CUF avec l'ensemble des collectivités territoriales françaises
3. Développer une plateforme de services à l'intention des collectivités territoriales
4. Jouer un rôle actif dans la mise en relation entre les collectivités, les experts et les financeurs
5. Moderniser la communication et les modes d'interaction entre CUF et ses adhérents
6. Jouer un rôle d'éclaireur de tendance / défrichage de nouveaux champs d'action

Historique de la construction du présent appel d'offres

Le présent appel d'offres s'inscrit plus spécifiquement :

- dans l'axe n°1 « Développer un plaidoyer qui légitime et facilite l'action internationale des collectivités »
- dans l'axe n°3 du projet stratégique de CUF, « Développer une plateforme de services à l'intention des collectivités territoriales ».

En ce sens, il se trouve au croisement de 2 dynamiques :

1/ Une dynamique portée par la montée en puissance de la thématique ODD au sein de l'AICT française

Les enjeux d'appropriation des ODD, de leur « localisation » dans la proximité, de leur positionnement comme référentiel de gouvernance et de mesure d'impact par les autorités locales, concernent toutes les politiques publiques territoriales et sont partagés avec des acteurs multilatéraux.

Forte de ce constat, le groupe ODD de Cités Unies France, a été créé à la fin de l'année 2018. Sous la présidence du conseil départemental de l'Aude, il rassemble les collectivités françaises engagées à l'international et souhaitant insuffler une dynamique ODD dans leurs partenariats de coopération décentralisée. A l'occasion de ses réunions (en moyenne 2 par an), il favorise un partage d'expériences sur ce sujet, en lien avec d'autres réflexions menées au sein de réseaux comme CGLU, le comité 21, Platforma et intéressant des institutions comme la DAECT (MAE), le

PNUD ou l'AFD.

C'est dans ce cadre également que CUF, aux côtés de CGLU et Platforma, a porté la voix des collectivités territoriales en participant aux Forums Politiques de Haut Niveau (FPHN) et Forum CGLU de 2018, 2019 et 2020. Cet engagement collectif a permis de faire progresser la considération et la reconnaissance du rôle des autorités locales dans la localisation des ODD par le niveau international, en articulation avec les revues nationales des Etats.

Pour aller plus loin et mettre en corrélation l'approche théorique sur les ODD et la mise en pratique opérationnelle dans la proximité (sur les territoires des autorités locales) et dans l'action extérieure des autorités locales, CUF a proposé une collaboration avec CGLU autour du « Module 4 » de CGLU. Ce module 4 est une formation, initiée par CGLU au sein de son département Learnings et dédiée aux liens entre coopération internationale des collectivités territoriales et ODD. Dès la fin de l'année 2020, CUF a publié une note de synthèse issue de ce Module 4 de CGLU qu'elle a partagé avec le groupe ODD.

Afin que des avancées se concrétisent sur la mise en pratique des ODD dans les projets de coopération internationale, CUF souhaite proposer un accompagnement personnalisé sur le lien AICT – ODD, de manière à ce que les collectivités soient accompagnées de façon plus opérationnelle et adaptée à leur situation sur cette ambition.

2/ Une dynamique de renforcement de l'ingénierie des membres de Cités Unies France en matière d'AICT

Cités Unies France, avec le soutien de ses partenaires (AFD, DAECT, CDC) a mis en place et développé un dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales, le DCOL, afin d'apporter à ces collectivités les ressources nécessaires pour leur permettre de pérenniser, amplifier et légitimer leur engagement dans l'action internationale. Ce dispositif, lancé en septembre 2018, a permis le financement de 26 accompagnements de collectivités territoriales, en 5 appels à soumission (DCOL 1 à DCOL 5), qu'il, s'agisse de régions, de départements, de métropoles, de grandes villes, villes moyennes et petites.

Depuis 2019, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à demander à mettre l'accent dans leurs demandes d'accompagnement DCOL sur les modalités leur permettant de renforcer concrètement le référentiel ODD dans leurs coopérations décentralisées. Le principe d'une expertise ponctuelle sur un sujet s'avère très pertinent pour renforcer l'ingénierie des collectivités territoriales en matière d'AICT.

Projet dans lequel s'inscrivent les présents termes de référence

Avec le soutien de Platforma et de CGLU, CUF propose la mise en œuvre de l'action suivante pour répondre aux attentes et objectifs précédemment présentées :

Organisation et mise en œuvre d'une formation - action à l'attention d'une collectivité française et de son partenaire pour renforcer le référentiel ODD dans leur partenariat de coopération décentralisée

Objectif général / ambition :

- Participer à l'atteinte des ODD via la coopération décentralisée et l'AECT
- Positionner le référentiel ODD comme un socle commun pour mener les coopérations internationales et le décliner dans les plans d'actions qui en découlent.

Objectifs spécifiques :

- Proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux collectivités territoriales françaises et à leurs partenaires étrangers pour « ODD iser » leurs coopérations décentralisées
- Capitaliser les enseignements de ces accompagnements pour les formaliser en « clefs de réussite pour l'atteinte des ODD par les coopérations décentralisées » et les rendre accessibles au plus grand nombre
- De manière générale : améliorer l'appropriation des ODD par les collectivités territoriales françaises
- Participer au plaidoyer en faveur de la reconnaissance de la valeur ajoutée de l'action internationale des autorités et gouvernements locaux en complémentarité de celle des Etats.

Innovation :

- Aller au-delà du partage d'expérience ou de la formation pour proposer un accompagnement individualisé, clef de réussite de l'appropriation et de la mise en pratique des ODD
- Identifier les cibles et indicateurs les plus adaptés pour assurer un renforcement du référentiel ODD dans les coopérations internationales
- Créer les outils permettant le positionnement des ODD comme « référentiel commun » (langage commun) entre CT françaises et les collectivités étrangères engagées dans les projets de coopération décentralisées (défis communs, solutions à partager).

Action :

- Elaboration d'une matrice opérationnelle, permettant de mettre en corrélation l'appropriation théorique et la mise en pratique des ODD dans les projets de coopération des collectivités françaises avec leurs partenaires de coopération.
- Test de cette matrice avec plusieurs collectivités françaises pour définir avec elles une méthodologie leur permettant de mieux inclure les ODD dans leur coopération,
- Identification des indicateurs pertinents
- Sur la base de ces expérimentations, capitalisation de ces expériences pilotes pour créer une « boîte à outils » permettant à d'autres partenaires de coopération d'établir une feuille de route opérationnelle des ODD dans leurs coopérations décentralisées
- Formaliser ce retour d'expérience pour alimenter les échanges internationaux, notamment à l'occasion des FPHN et forum mondiaux, et ainsi démontrer en quoi les coopérations décentralisées contribuent à l'atteinte des ODD.

Périmètre des présents termes de référence

Dans le cadre du projet précédemment présenté, il sera donc attendu du consultant les actions suivantes :

Le consultant a pour mission d'accompagner la collectivité française et ses partenaires pour passer de l'intention à la mise en pratique des ODD dans leurs coopérations décentralisées.

Cela passera par un renforcement des capacités de la collectivité française et de son partenaire sur :

- la connaissance et l'appropriation des ODD (de façon générale)
- une connaissance opérationnelle des ODD via leurs cibles et indicateurs et l'identification de ceux pertinents à fixer comme référentiel dans le cadre des projets de coopération décentralisée retenus pour l'expérimentation.
- l'élaboration d'une méthodologie de travail et d'outils concrets, permettant la mise en pratique opérationnelle des ODD à décliner dans les projets de coopération décentralisée retenus pour l'expérimentation.

La collectivité retenue pour cette formation action est le conseil départemental de l'Aude et son partenaire de la région des Hauts Bassins au Burkina Faso.

Pour ce faire, le consultant aura pour mission :

- L'appropriation d'un fonds documentaire sur ce sujet, entre autre (liste non exhaustive) :
 - o **module 4 de CGLU intitulé « localizing SDG's through decentralized cooperation »** (en lien avec l'équipe learnings de CGLU et les consultants associés à cette publication)
 - o productions concernant les indicateurs ODD, notamment :
 - <https://www.oecd.org/cfe/territorial-approach-sdgs.htm>
 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>
 - <http://rfsc.eu>
 - <http://www.comite21.org/nos-expertises/territoires-durables/index.html>
 - ...
- l'appropriation de la situation de la collectivité territoriale pilote et de sa collectivité partenaire en matière de coopération décentralisée et de connaissance et d'appropriation des ODD
- la préparation **dans une méthodologie de co-construction** d'une animation autour d'une formation action, en partenariat avec CUF et la collectivité territoriale et sa partenaire
- la préparation de cette animation doit être adaptée à une réalisation de la formation action **en visio-conférence**
- **l'animation d'une formation action (durée : 4 à 6 demies journées)**: comment renforcer les ODD dans nos partenariats de coopération décentralisée : pistes concrètes et opérationnelles ?
- la **rédaction d'une synthèse des échanges** qui auront conduit à l'issue de la formation à l'élaboration d'une méthodologie de travail et d'outils concrets et adapté aux collectivités,

permettant le positionnement comme indicateur commun des coopérations décentralisées. Cette synthèse devra intégrer une forte dimension de **transférabilité des enseignements**, par exemple sous la forme d'une grille de travail mesurant le degré d'atteinte des ODD via la coopération décentralisée.

NB : Dans le cadre du présent projet, il est prévu de renouveler l'expérience avec deux autres collectivités au second semestre 2021.
Une nouvelle convention cadre pourra être établie pour poursuivre le travail engagé avec les deux autres collectivités françaises et leur partenaire (cf partie précédente, § « actions »)

Montant maximum de la mission

Le montant maximum de la mission ne devra pas excéder **15 000 Euros TTC**

Expériences attendues des soumissionnaires

Les soumissionnaires devront avoir :

- Une expérience avérée du **montage et/ou de l'évaluation de projets de coopération décentralisée**
- Une connaissance des **collectivités territoriales** et de leurs organismes représentatifs
- Une connaissance de **l'Agenda 2030 et des enjeux de développement liés aux ODD**
- Une connaissance des enjeux de **localisation des ODD**
- Une expérience en matière de **formation- action et de recherche-action**
- Une expérience en matière d'utilisation de **méthode participative pour la construction de projets / programme**
- Une expérience (au moins) en matière d'appui à la **gouvernance pluri acteurs**

Une expérience / compétence sur ces secteurs constituerait un plus :

- La capacité à mobiliser un réseau d'acteurs pour des appuis sur des sujets spécifiques
- Une connaissance des bailleurs de l'AICT et de leurs orientations stratégiques

Modalités contractuelles pour le contrat cadre

Le présent appel d'offres donnera lieu à une convention cadre entre Cités Unies France et le consultant retenu.

Organismes éligibles à l'appel d'offres

Tous types d'organismes : associations, groupements, bureaux d'étude, cabinets de conseil, ...

Processus de sélection

Le présent appel d'offres vise à identifier les consultants intéressés pour la réalisation de la mission sus décrite.

CUF fera une analyse des offres reçues et retiendra, en partenariat le conseil départemental de l'Aude, son partenaire ainsi que Platforma, la meilleure offre.

Il est attendu des candidats la rédaction d'une note de **20 pages maximum**, incluant la totalité des annexes.

Le cadre de réponse est le suivant :

- Présentation de votre société / organisme (domaine d'expertise, effectifs, principaux clients...)
- Compréhension du cahier des charges et résumé de votre offre (points forts de votre société)
- Méthodologie de travail proposée
- Présentation de 3 expériences récentes (moins d'un an) sur les prestations attendues
- CV des intervenants que votre organisme s'engage à mobiliser (1 page / CV max.)
- Structure de coût par profil (en euros hors taxes)

Les offres des consultants devront être adressées au plus tard le **dimanche 30 mai 2021** à Cités Unies France à l'adresse suivante : v.rouquette@cites-unies-france.org

Calendrier de l'appel d'offre

- Lancement de l'appel d'offre : 10/05/2021
- Remise des propositions : jusqu'au 30/05/2021
- Sélection du cabinet : 04/06/2021
- Démarrage de la mission : 7/06/ 2021
- Organisation des formations actions entre le 5/07/2021 et le 31/07/2021
- Rendu du livrable : 26/08/2021

Liste des annexes

- Projet stratégique 2018 – 2022 de Cités Unies France
- Module 4 de CGLU : <https://www.cglu.org/sites/default/files/module4.pdf>
- Note de synthèse du module 4 de CGLU : <https://cites-unies-france.org/Publication-de-la-note-de-synthese-Les-Objectifs-de-Developpement-Durable-ODD>
- Relevés de décisions des dernières réunions du groupe ODD :
 - <https://cites-unies-france.org/Prochaine-reunion-du-groupe-thematique-ODD-le-5-fevrier-2021>
 - <https://cites-unies-france.org/Prochaine-reunion-du-groupe-ODD>